

Le milieu du travail, des partenaires à rallier, des collaborations à établir

Université d'été Trajetvi

Louise Riendeau

23 août 2019



REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE

L'impact de la violence conjugale sur le milieu de travail, une préoccupation récente

- 2011 Importante enquête en Australie (3 600 répondant.e.s)
- 2013 Projet régional de prévention et de sensibilisation Côte-Nord
Recherche du Congrès du travail du Canada et de l'Université Western (8 400 répondant.e.s)
- 2015 État de situation dans les entreprises européennes par Companies Against gender Violence (CARVE) et Fondation Agir contre l'exclusion (FACE)
- 2016 Guide de bonnes pratiques pour les entreprises par CARVE
- 2017-2019 Modifications des lois du travail dans plusieurs provinces
Modification du Code canadien du travail pour protéger les employés contre le harcèlement et la violence dans les milieux de travail sous juridiction fédérale
- 2018 Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale
- 2019 Le Manuel pour adresser la question de la violence envers les femmes en milieu de travail par ONU Femmes et OIT
Convention et recommandation concernant l'élimination de la violence et le harcèlement dans le monde du travail (OIT)



Pourquoi le milieu de travail doit-il se préoccuper de la violence conjugale?

- Le milieu de travail est un lieu pour rejoindre les femmes victimes;
- La violence conjugale ne reste pas à la maison;
- La violence conjugale a des conséquences pour les victimes, les agresseurs et les collègues;
- La violence conjugale coûte cher;
- Le milieu du travail a un rôle à jouer pour prévenir la violence envers les femmes.



REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE



Le milieu de travail est un lieu pour rejoindre les femmes victimes

- Dans le cadre de l'enquête menée par le CTC, 33,6 % des répondant.e.s ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale; ⁽¹⁾
- Le lieu de travail est souvent le seul lieu où les victimes de violence conjugale peuvent échapper à la surveillance de leur partenaire et éviter l'isolement (possibilité de dépistage);
- Leur permettre de garder leur emploi est essentiel;
- La sécurité financière que représente l'emploi est un levier important pour mettre fin à une relation violente.

(1) Wathen, C.N., MacGregor, J.C.D. et MacQuarrie, B.J.,(2014) Peut-on être en sécurité au travail quand on ne l'est pas à la maison?, Premières conclusions d'une enquête pancanadienne sur la violence conjugale et le milieu de travail, Université Western Ontario et Congrès du travail du Canada (CTC), Ontario, 13 p.



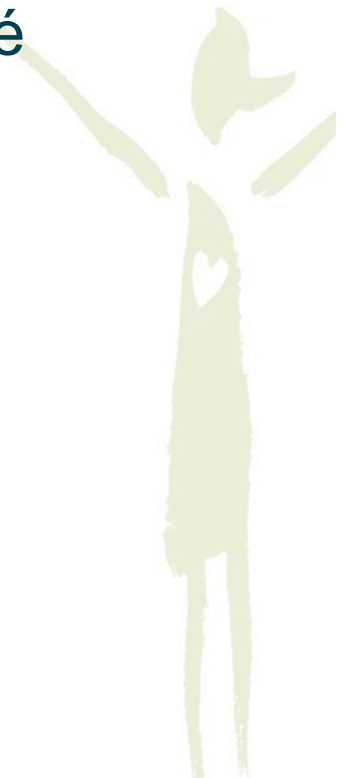
La violence conjugale ne reste pas à la maison

Dans le cadre de l'enquête menée par le CTC:

- plus de 53,5 % des victimes ont déclaré que la violence familiale se poursuivait au travail ou à proximité (courriels et/ou appels téléphoniques injurieux faits à la victime et/ou aux collègues);
- 38 % ont déclaré qu'elle affectait leur capacité de se rendre au travail;
- 35,4% ont déclaré connaître au moins un.e collègue qui semble avoir été victime de violence conjugale;
- 11,8 % ont déclaré connaître au moins un.e collègue qui semble avoir été capable de violence conjugale



REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE



La violence conjugale a des conséquences pour les victimes, les agresseurs et leurs collègues

Dans le cadre de l'enquête menée par le CTC:

- 82 % des victimes ont déclaré que la VC diminuait leur rendement au travail (manque de concentration, fatigue, malaise);
- 8,5 % ont déclaré avoir perdu un emploi à cause de la violence;
- 37,1% ont déclaré que cela nuisait à leurs collègues (stress, préoccupation face à la situation de violence conjugale, tensions, conflits, blessures ou menaces);

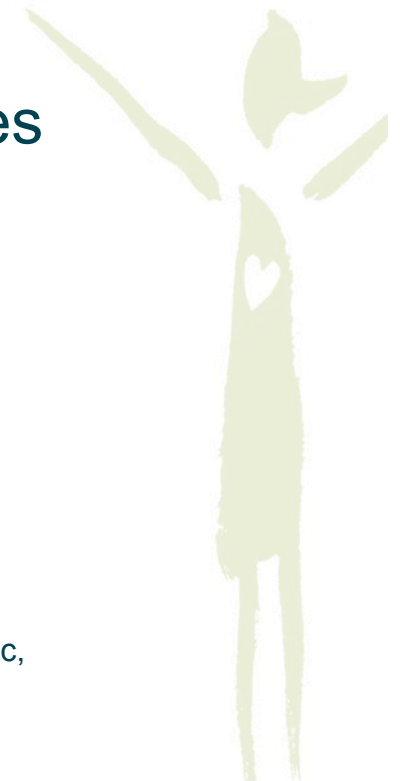
Selon une autre étude, 53% des agresseurs estimaient que leur comportement avait nui à leur rendement (concentration, accidents).⁽²⁾

(2) Schmidt, M. C., & Barnett, A. (2011). How does domestic violence affect the Vermont workplace? A survey of male offenders enrolled in batterer intervention programs in Vermont. Montpelier, VT: Vermont Council on Domestic Violence.



Répercussions négatives dans l'entreprise⁽³⁾

- La productivité de l'employée victime diminue
- Il peut y avoir des retards ou absences
- La charge de travail doit donc être redistribuée dans l'équipe de travail
- Essoufflements et démotivation des collègues
- Frais de formation pour de nouveaux employé.e.s.



(3) Diapositive extraite de la présentation de la maison La Bouée régionale de Lac Mégantic, *Sensibiliser les entreprises à la violence conjugale: un défi à relever.*

La violence conjugale coûte cher

Pour l'ensemble de la société : 7,4 milliards \$⁽⁴⁾

- Pour les victimes elles-mêmes : 6 milliards \$
 - Consultation chez un médecin, rémunération perdue, formation perdue, valeur des biens volés ou endommagés, douleurs et souffrances subies par les victimes et par leurs proches.
- Pour les tiers : 890 M\$
 - Services sociaux (411 M\$);
 - **Pertes subies par les employeurs (78 M\$);**
 - Répercussions négatives sur les enfants (235 M\$);
 - Autres dépenses gouvernementales (116 M\$).
- Pour le système judiciaire : 545 M\$.
- « 71 % des employeurs ont vécu une situation où il s'avérait indispensable de protéger une victime de violence familiale. »⁽⁵⁾

(4) Zhang, T., Hoddenbagh, J., McDonald, S., & Scrim, K. (2012), An estimation of the economic impact of spousal violence in Canada, 2009. Ottawa, ON: Department of Justice Canada, Research and Statistics Division.

(5) Boyer, C. et Chénier, L. (2015), La violence familiale et le rôle de l'employeur, Conference Board du Canada,



REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE



À l'international, des entreprises se mobilisent contre la violence envers les femmes

En Europe avec CARVE et FACE:

Total, Carrefour, BNP Paribas, SNCF, L'Oréal...

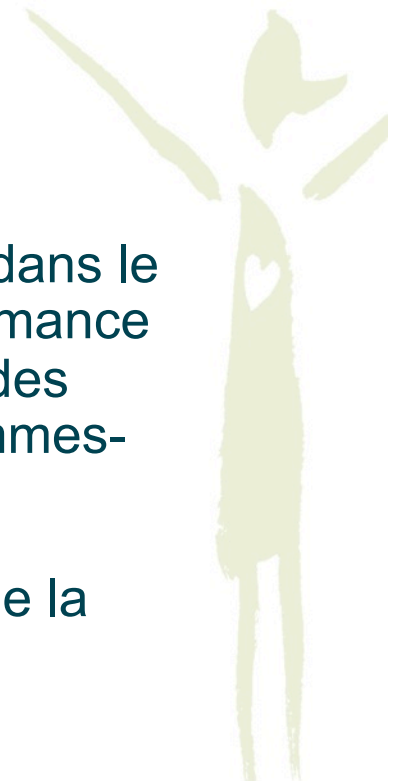
- Formation de personnes référentes, kit de sensibilisation pour les salarié.e.s, accords avec les syndicats, soutien financier des organismes d'aide aux femmes, avances de salaires, flexibilité d'horaire, mobilité géographique, accès à de l'aide juridique, etc.

En Bolivie

INTI Pharmaceuticals SA, Tolérance zéro

- 3 cibles: prévention, attention, sanction,
- Formation des membres de la direction, inclusion dans le code de déontologie et dans l'évaluation de performance des cadres, offre de thérapies, accompagnement des femmes, campagnes de sensibilisation, parité hommes-femmes

Banque mondiale: programme de prévention de la violence conjugale, gestion de cas, counselling, frais juridiques, etc.



Au Canada, des syndicats se mettent en action (UNIFOR, Syndicat des métallos, SCFP, CTC, ...)

Négociation de clauses dans les conventions collectives

- Protection contre les sanctions disciplinaires en cas d'absence ou de moins bon rendement;
- Congés autorisés, congés payés de plusieurs semaines;
- Clauses de confidentialité;
- Soutien à la victime
 - Modification d'horaire, modification de tâches, transfert vers un autre emplacement ou service
 - Modification de son numéro de téléphone ou adresse courriel, filtrage des appels
- Désignation d'intervenantes auprès des femmes sur les lieux de travail, avec bureau et ligne confidentielle accessibles aux employées; dégagement de ces intervenantes, incluant pour leur temps de formation.

Employeurs: Air Transat, Air Canada, Clinique juridique communautaire de Sudbury, Coopérative de crédit limitée (Cornwall), Centre Sheraton Montréal, Centre communautaire Espanola, ...



Au Québec, jeter les bases d'une collaboration

Des leviers:

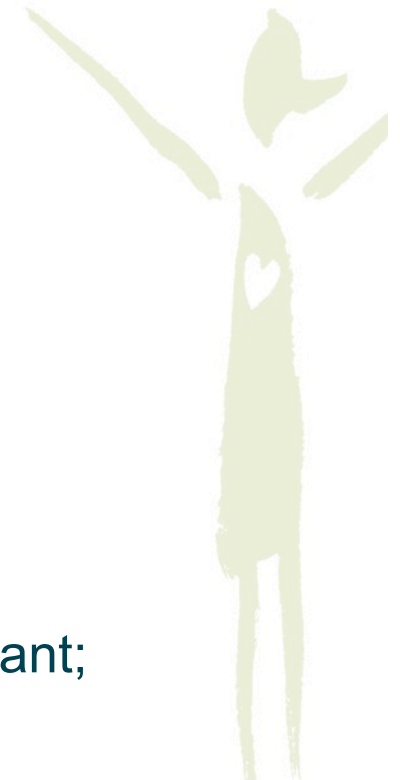
- Plan d'action gouvernemental en matière de VC 2018-2023 :
 - Soutenir les initiatives en milieu de travail visant à prévenir et à contrer la violence conjugale (MSSS);
 - Recenser les clauses de conventions collectives québécoises traitant de violence conjugale (MTESS).
- Le Code canadien du travail.
- La mobilisation de certains syndicats.

Un défi

- Susciter l'engagement de leaders syndicaux et patronaux.

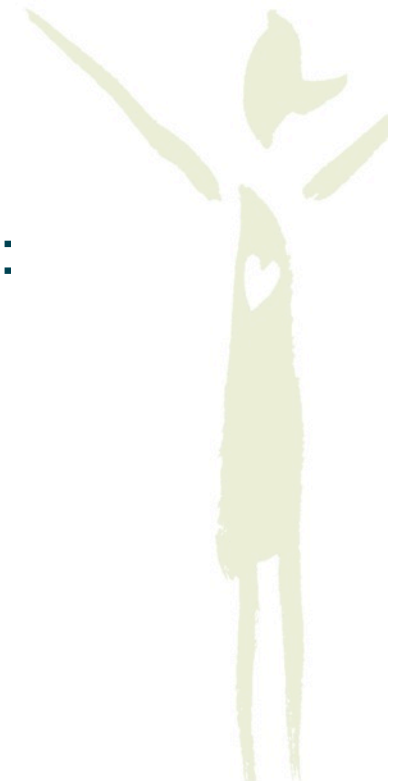
Des collaborations

- Pour informer;
- Pour aider;
- Pour rendre le milieu de travail sécuritaire et aidant;
- Pour documenter la situation.



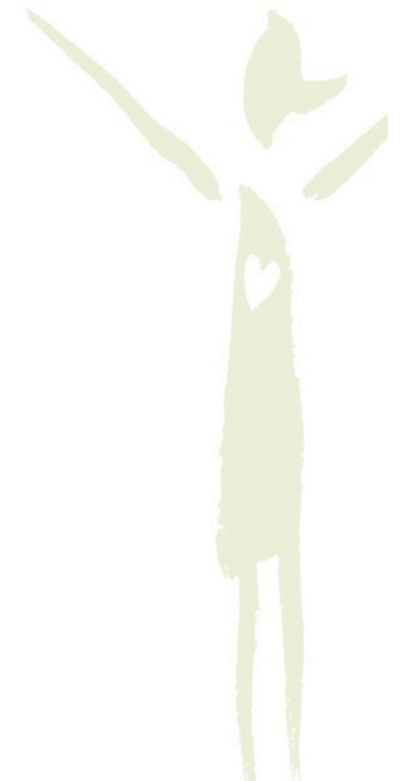
Des collaborations pour... informer

- Conférences pour l'ensemble du personnel, les responsables des syndicats, les cadres, les patrons:
 - Sensibiliser;
 - Défaire les mythes et préjugés;
 - Aider à reconnaître les signes;
 - Faire connaître les services des maisons.
- Matériel d'information à distribuer ou à afficher largement ou dans des lieux ciblés :
 - Information générale sur la problématique;
 - Campagnes gouvernementales;
 - Ressources pour les victimes.



Des collaborations pour... aider

- Consultation téléphonique auprès des intervenantes des maisons pour savoir comment aider une victime.
- Formation des « intervenantes auprès des femmes » sur les lieux de travail pour :
 - Reconnaître les signes;
 - Connaître les attitudes aidantes ou nuisibles pour les victimes;
 - Connaître les ressources.
- Référence des victimes vers les ressources appropriées.



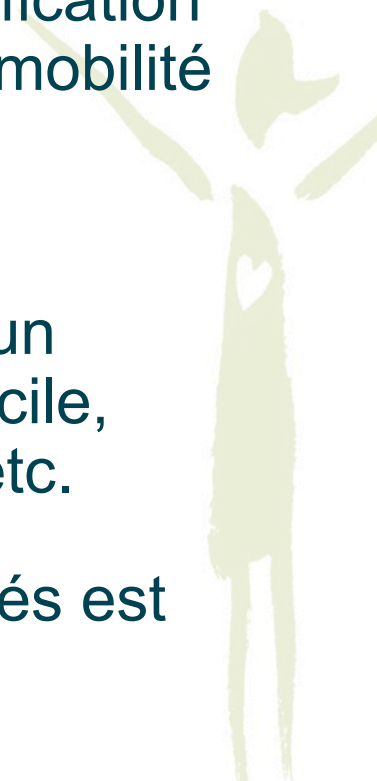
Des collaborations pour... rendre le milieu de travail sécuritaire et aidant

Soutien pour sensibiliser l'employeur à l'importance de mettre en place :

- Des mesures de sécurité adaptées : changement de courriel ou de numéro de téléphone, filtrage des appels, procédure si le conjoint se présente dans le stationnement ou sur le lieu de travail, modification de l'horaire de travail, mutation de poste et mobilité de la main-d'œuvre là où c'est possible.
- Des politiques de congés appropriés : pour consulter une ressource d'aide, un avocat, un médecin, pour préparer son départ du domicile, pour séjourner en maison d'hébergement, etc.
- Des mesures appropriées si un des employés est un auteur de violence.



REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE



Des collaborations pour... documenter la situation

Projets de recherche

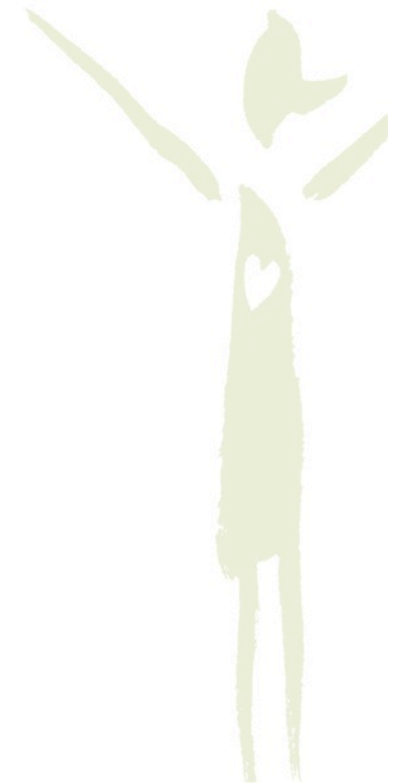
- Sur la présence et l'impact de la violence en milieu de travail;
- Sur les coûts de la violence en milieu de travail;
- Sur l'impact des mesures de prévention et d'intervention;
- Sur les meilleures pratiques à mettre en œuvre;



Une campagne qui vise le milieu du travail

Après la campagne *Municipalités alliées contre la violence conjugale*, pourquoi pas une campagne *Entreprises alliées contre la violence conjugale*.

Les maisons membres ont mandaté le Regroupement pour élaborer et mettre en œuvre une campagne qui vise le milieu du travail.



Questions ou commentaires

Regroupement des maisons pour femmes
victimes de violence conjugale

<http://maisons-femmes.qc.ca>

<https://www.facebook.com/RMFVVC/>

@RMFVVC

514 878-9134



REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE

